

## ASSEMBLÉES DES COMMUNAUTÉS AUTONOMES ESPAGNOLES ET INTERNET

**Sebastià Serra Busquets**  
(*Université des Îles Baléares*)

Depuis la fin de la dictature franquiste, des communautés autonomes ont été mises en place en Espagne avec, à la clé, des parlements, à partir de 1980. La présente communication a pour but de présenter certains de ces Parlements et les rapports qu'ils entretiennent avec les citoyens par l'intermédiaire des nouveaux médias<sup>1</sup>.

Le Parlement du Pays Basque, celui de Catalogne, celui de la Galice et celui d'Andalousie, ont parrainé les journées sur les communautés autonomes qui se sont tenues à Grenade en 1982. L'année suivante se sont ouvertes « les Conférences des Parlements Autonomes – COPREPA », à Murcie et dix-huit autres ont suivi. Elles ont permis de mieux faire connaître ces institutions. La mise en place des Conférences d'Assemblées Législatives Régionales d'Europe (CALRE) ont eu le même effet, à une plus grande échelle. En 1995, la Generalitat de Catalogne a publié un guide intitulé *l'Autonomia política de Catalunya* qui présente de façon didactique les institutions de la communauté catalane et qui fait une large place au Parlement<sup>2</sup>. Les autres communautés ont suivi avec des ouvrages, des visites guidées, des conférences et bien évidemment l'internet. Aujourd'hui, cette nouvelle technologie est devenue le principal moyen pour le grand public de découvrir ces jeunes institutions.

La médiatisation des Parlements a aussi permis, bien évidemment, de donner une visibilité plus grande aux grands débats qui s'y déroulent actuellement : révision des statuts d'autonomie, interprétations des constitutions, droit à l'autodétermination, insertion dans l'Union européenne, etc.

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons aussi à notre étude « Els parlaments de les comunitats autònomes de l'Estat espanyol (1980-2003). Naturalesa, problemàtica i dinàmica electoral », publiée dans les Actes du 53<sup>e</sup> congrès de la CIHAE, Barcelone, 2005.

<sup>2</sup> Josep Pagès i Rejsek, *L'Autonomia política de Catalunya : història, competències i organització de la Generalitat*, Entitat Autònoma del Diari Oficial i de Publicacions de la Generalitat de Catalunya, Barcelone, 1995.

Nous nous proposons d'examiner brièvement les sites web des dix-sept institutions parlementaires et au travers d'eux l'image que ces institutions entendent donner d'elles-mêmes.

## **I. Le Parlement basque/eusko legebiltzarra**

La page web du Parlement Basque<sup>1</sup> est une des plus complètes quant à son contenu et à l'utilisation des ressources qu'offre le web. Elle peut être consultée en euskera, espagnol, anglais et français. Il y a en outre une version accessible pour personnes handicapées. La page est composée d'un mot d'accueil du président du Parlement, d'un exposé de l'organisation du Parlement, de son siège, du Statut d'Autonomie et des résultats électoraux des différentes convocations. Le paragraphe relatif à l'organisation du Parlement a une série de sous-sections où l'on expose les différentes législatures, les droits et les devoirs des parlementaires, les différents groupes, les organes législatifs, la fonction législative, le contrôle et l'impulsion du gouvernement, ainsi que les questions relatives à l'administration parlementaire. Nous pouvons voir en direct les séances plénières du Parlement. La page propose aussi de maintenir l'utilisateur informé, au travers du courrier électronique, des différentes initiatives parlementaires et ce quasiment instantanément. L'utilisateur peut facilement accéder aux archives parlementaires depuis 1980. Le service est complété par des statistiques qui sont classées par matières, interventions, sessions de la séance plénière, commissions et initiatives parlementaires. Il offre aussi la possibilité d'accéder au texte du règlement du Parlement et aux différentes propositions de réforme. Une autre page du site permet de mieux faire connaissance avec les parlementaires. Parmi les autres, une intitulée « Oppositions/Concours » informe les citoyens des places d'offre d'emplois publics offertes par le Parlement et des moyens d'y accéder.

## **II. Le Parlement de Catalogne**

Le site web du Parlement de Catalogne<sup>2</sup> ambitionne de rapprocher l'institution et les citoyens. Son président Joan Rigol affirme ainsi : « Internet est, de nos jours, le moyen le plus puissant pour faire connaître à l'intérieur et hors de Catalogne la réalité de

---

<sup>1</sup> L'adresse en est [www.parlamento.euskadi.net](http://www.parlamento.euskadi.net)

<sup>2</sup> [www.gencat.es/parlam](http://www.gencat.es/parlam)

notre pays. Ainsi, donc, en profitant de la grande quantité de fenêtres qu'offre la toile, nous voulons ouvrir les portes du Parlement pour que sa fonction puisse être reconnue et appréciée par tout le monde<sup>1</sup> ». Ce site aussi donne la possibilité à l'utilisateur de choisir la langue de consultation : catalan, espagnol, anglais, euskera, galicien et aranés. Le premier paragraphe de la page web explique l'institution, sous le titre « Connaître le Parlement », avec un historique et une présentation de la structure et des fonctions du Parlement, la législation institutionnelle, les services du Parlement. Il propose même une visite virtuelle au Parlement. La législation institutionnelle comprend la Constitution espagnole, le Statut d'Autonomie de Catalogne, le règlement du Parlement, les textes définissant les rapports du Parlement, du Président et du Conseil Exécutif, la loi du *Síndic de Greuges* et celle du *Síndic de Comptes*. Des liens permettent d'entrer en contact avec tous les services du Parlement de Catalogne. Le paragraphe intitulé « Membres et organes de la Chambre » expose de façon détaillée la séance plénière, la table, l'Assemblée de porte-parole, la Députation Permanente, les commissions et les groupes parlementaires. Le paragraphe relatif au Système d'Information de l'Activité Parlementaire - SIAP - est composé d'une base de données où l'utilisateur peut effectuer des consultations rapides et connaître les lois approuvées par le Parlement depuis la première législature jusqu'à la sixième, ainsi que les projets en débat. Ce site dispose aussi d'une Unité Éducative qui offre la possibilité pour les élèves de l'enseignement secondaire de s'informer de façon ludique sur le Parlement catalan et les autres Parlements.

### III. Le Parlement de la Galice

Le site du Parlement de la Galice<sup>2</sup> est en galicien, mais l'utilisateur peut aussi le consulter en espagnol et en anglais. Il comprend six grandes sections : Information Institutionnelle, Publications, Annuaire, Nouvelles, Composition Actuelle et liaisons. La page offre la possibilité de consulter et d'obtenir tout texte du Bulletin Officiel du Parlement et du Journal des Sessions, mais seulement à partir de la 5<sup>e</sup> législature. Là aussi des liens permettent d'accéder aux autres parlements mais également à la CALRE, aux organismes officiels de Galice, de l'Espagne et de l'Europe, aux partis

---

<sup>1</sup> [www.gencat.es/parlam/porta.htm](http://www.gencat.es/parlam/porta.htm)

<sup>2</sup> [www.parlamentodegalicia.com](http://www.parlamentodegalicia.com)

politiques avec représentation parlementaire en Galice, aux Bulletins Officiels de la Galice, de l'Espagne et de l'Europe et mêmes aux différentes universités de la communauté autonome. En définitive comme le souligne le président du Parlement, José María García Leira, ce site rend compte « à titre ponctuel de l'activité que développent les députés et tous les organes de la Chambre<sup>1</sup> ».

#### **IV. Le Parlement d'Andalousie**

La page web du Parlement d'Andalousie<sup>2</sup> est seulement en espagnol et n'offre aucune possibilité d'être consultée dans une autre langue. Elle est néanmoins d'une grande qualité et témoigne d'un réel effort de communication. Selon les termes de son président Javier Torres Vela, « cette connaissance des citoyens de l'activité de ses représentants peut maintenant être renforcée grâce à cette fenêtre au monde qu'est l'Internet. C'est pourquoi, nous lançons un programme ambitieux pour mettre sur la toile toutes les activités du Parlement d'Andalousie avec la volonté de rapprocher le plus possible notre institution, cœur politique de l'Andalousie, de tous les citoyens ». Le site comprend cinq grands secteurs : L'Andalousie et son Parlement, Que débat-on et résout-on ?, Connaître plus, Actualité et presse et liaisons. Sont ici proposés les symboles de la communauté autonome, une série de données d'intérêt géographique, économique, historique et social sur l'Andalousie, la biographie de Blas Nourrisson - père de la patrie andalouse - et une brève chronologie du processus d'autonomie. La composition du Parlement est très détaillée. Il en est de même du rôle de l'institution dans une approche très didactique. Il est aussi possible de visiter le Parlement de façon virtuel ou de visionner les séances. Un moteur de recherches permet d'accéder très facilement au renseignement que l'on souhaite. La rubrique Liaisons permet d'accéder aux groupes parlementaires - uniquement le PP et le PSOE, au *Défenseur du Peuple andalou*, à la Chambre de Comptes, aux autres parlements autonomes, au Congrès des Députés, au Parlement Européen, à la Communauté Autonome d'Andalousie ainsi qu'aux autres communautés autonomes.

---

<sup>1</sup> [www.parlamentodegalicia.com/contenido/ESP/pags/institucional.htm](http://www.parlamentodegalicia.com/contenido/ESP/pags/institucional.htm)

<sup>2</sup> [www.parlamento-and.es](http://www.parlamento-and.es)

## **V. L'Assemblée Générale de la Principauté d'Asturies**

Ce site<sup>1</sup> ambitionne aussi de rapprocher le citoyen de l'institution, comme l'explique la présidente de l'Assemblée María Jesus Álvarez González : « Cette fenêtre informatique est un instrument spécialement efficace pour rapprocher notre Institution dépositaire de la souveraineté populaire de tous les habitants des Asturies que nous représentons et pour diffuser le travail parlementaire dans son double versant législatif et d'orientation et de contrôle du Gouvernement Régional ». Ce site comprend cinq grands secteurs : Assemblée Générale, Palais de l'institution, Actualité, Composition de l'Assemblée et Information historique. Il est aussi complet que les autres et propose lui aussi une visite virtuelle de l'institution. Des liens existent avec les sites du Gouvernement espagnol, du Gouvernement de la Principauté, du Parlement Européen, du Congrès, du Sénat et des différents autres parlements des communautés autonomes espagnoles.

## **VI. Le Parlement de la Région Cantabrique**

Ce site<sup>2</sup> est uniquement en espagnol, mais présente en plus l'accès à la page des personnes handicapées au moyen du langage de signes. Il convient de souligner que le Parlement de Région Cantabrique a été le pionnier en la matière comme se plaît à le souligner son président, Miguel Angel Palacio García<sup>3</sup>. La page comprend deux secteurs : informations institutionnelles et documentation parlementaire et présente les mêmes caractéristiques que les autres sites. Des liens particulièrement complets permettent d'accéder à toutes les principales bases de données législatives dont un citoyen de la Région Cantabrique peut avoir besoin.

Celui-ci peut également accéder via ce site à la vidéothèque et à la phonothèque du Parlement. Peuvent être ainsi visionnées les différentes séances plénières et même le travail en commission et même la collection d'art de l'institution.

---

<sup>1</sup> [www.jgpa.es](http://www.jgpa.es)

<sup>2</sup> [www.parlamento-cantabria.es](http://www.parlamento-cantabria.es)

<sup>3</sup> [www.parlamento-cantabria.es/institucional/varios/saludo.htm](http://www.parlamento-cantabria.es/institucional/varios/saludo.htm)

## **VII. Le Parlement de la Rioja**

La page web du Parlement de la Rioja<sup>1</sup> est, elle aussi, clairement destinée aux citoyens, selon son président, José Ignacio Cenicerros González. Citons-le : « Les citoyens sont à la fois les artisans et les destinataires des politiques publiques et leur participation ne se limite pas à exercer leur droit de vote dans les élections autonomes. Ils sont des protagonistes et doivent assumer le rôle important qu'ils jouent dans une société dynamique qui combat pour un avenir prospère et pacifique<sup>2</sup> ». Afin de fournir un accès commode aux citoyens, le concepteur a ici élaboré une structure simple et fonctionnelle. L'autre aspect remarquable du site qui comprend des rubriques aux sites du même type et l'ensemble des liens qu'il propose.

## **VIII. L'Assemblée Régionale de Murcie**

Le site<sup>3</sup> joue ici très clairement la carte de la didactique avec une lecture possible en espagnol et en anglais. Aux rubriques habituelles s'ajoutent d'importants paragraphes insistant sur la nécessaire participation des citoyens et tout particulièrement des jeunes. La boîte aux lettres ouverte permet à tout citoyen de se plaindre, de faire des suggestions ou des commentaires. Le site propose ainsi un Parlement des jeunes virtuel.

## **IX. Les Courts de Valencia**

La page web des Courts de Valencia<sup>4</sup> s'ouvre sur une présentation de son président dans la langue de la Communauté Autonome. Le site a une structure simple en cinq rubriques : Courts, Publications, Bases de Données, Actualité et Informations pratiques. Plutôt complet, ce site offre comme le précédent la possibilité aux jeunes de s'informer sous forme ludique en particulier par le biais d'une bande dessinée.

---

<sup>1</sup> [www.parlamento-larioja.org](http://www.parlamento-larioja.org)

<sup>2</sup> [www.parlamento-larioja.org/primera.htm](http://www.parlamento-larioja.org/primera.htm)

<sup>3</sup> [www.asambleamurcia.es](http://www.asambleamurcia.es)

<sup>4</sup> [www.corts.gva.es/val/](http://www.corts.gva.es/val/)

## **X. Les Courts d'Aragon**

Le site<sup>1</sup> est lui aussi très clair et comprend quatre parties : documents généraux, documents de la législature en cours, informations pratiques et culturelles et palais de l'*Aljafería*, siège des Courts d'Aragon. Il est possible sur ce site de suivre une séance plénière en direct. L'accent est porté sur l'identité régionale et des liens sont établis avec les parlements des autres entités de l'ancienne Couronne d'Aragon, mais aussi avec l'Institut d'Études Islamiques et du Proche Orient né de la collaboration des Courts, du CSIC et de l'Université de Saragosse.

## **XI. Les Courts de Castille-La Mancha**

Le site<sup>2</sup> comprend ici pas moins de douze parties : Présidence, Chambre, Actualité, Lois, Élections, Publications, Courts, Comment assister aux travaux des Courts ?, Organigramme, Défenseur du Peuple, Notre Région, Liaisons. Le président des Courts Fernando López Carrasco conçoit en effet le site comme « le moyen le plus efficace pour faire connaître dans toutes ses parties la réalité de notre communauté. Par conséquent, en profitant de la grande quantité de fenêtres, nous voulons ouvrir les portes des Courts de Castille-La Mancha, pour que leur fonction puisse être reconnue et être appréciée par tout le monde<sup>3</sup> ». De fait, le citoyen dispose là d'un outil particulièrement complet et utile.

## **XII. Le Parlement des Îles Canaries**

Selon son président, Gabriel Mato Adrover le site du Parlement des Iles Canaries<sup>4</sup> est : « l'élément de rencontre entre tous les habitants des Canaries, ce Parlement », qu'il s'enorgueillit de présider et qu'il souhaite « faire connaître comme la « Maison de tous », une maison à laquelle on peut avoir accès facilement grâce aux nouvelles technologies de la communication. » Ses collègues et lui-même veulent qu'il soit le « réceptacle de tout type de suggestions »,

---

<sup>1</sup> [www.cortesaragon.es](http://www.cortesaragon.es)

<sup>2</sup> [www.cortesclm.es](http://www.cortesclm.es)

<sup>3</sup> [www.cortesclm.es/presidencia.htm](http://www.cortesclm.es/presidencia.htm)

<sup>4</sup> [www.parcn.es](http://www.parcn.es)

mais aussi qu'il fasse mieux connaître l'institution<sup>1</sup>. Nous avons là neuf secteurs particulièrement complets.

### **XIII. Le Parlement de Navarre**

D'après le président de l'institution Rafael Guerra Induráin, ce site<sup>2</sup> « répond à la demande d'informations des citoyens sur les différents domaines de la réalité parlementaire au quotidien<sup>3</sup>. » Il comprend seize rubriques ce qui le rend très complet.

### **XIV. L'Assemblée d'Estrémadure**

L'Assemblée d'Estrémadure a un site<sup>4</sup> dont la structure comprend sept grands secteurs selon un schéma très classique : Accueil, Siège, Groupes, Organes, Publications, Annuaire et Activités.

### **XV. Le Parlement des Îles Baléares.**

Le site<sup>5</sup> se décompose en huit secteurs : Activité Parlementaire, Communication, Forums, Publications, Normes, Parlementaires, Groupes, Parlement Ouvert et Siège. L'avant-dernier est une fenêtre dans la fenêtre et permet aux citoyens d'établir un lien direct avec l'institution en particulier en la visitant.

### **XVI. L'Assemblée de Madrid**

Le site de l'Assemblée de Madrid<sup>6</sup> date de 1999 et a offert très tôt, selon sa présidente, la possibilité aux Madrilènes de mieux connaître leur assemblée<sup>7</sup>. En huit rubriques, Qu'est-ce que l'Assemblée, le Parlement Ouvert, Oppositions et concours, Activité Parlementaire, Lois, Bases de données et publications, Organisation et fonctionnement, Moyens de Communication et Liens, ces derniers disposent d'un outil là aussi complet et performant.

---

<sup>1</sup> [www.parcn.es/bienvenida.php](http://www.parcn.es/bienvenida.php)

<sup>2</sup> [www.parlamento-navarra.es](http://www.parlamento-navarra.es)

<sup>3</sup> [www.parlamento-navarra.es/castellano/saludos.asp](http://www.parlamento-navarra.es/castellano/saludos.asp)

<sup>4</sup> [www.asambleaex.es](http://www.asambleaex.es)

<sup>5</sup> [www.parlamentib.es](http://www.parlamentib.es)

<sup>6</sup> [www.asambleamadrid.es](http://www.asambleamadrid.es)

<sup>7</sup> [www.asambleamadrid.es/popup.htm?frameName=blanc.htm](http://www.asambleamadrid.es/popup.htm?frameName=blanc.htm)



## **XVII. Les Courts de Castille et Léon**

Comme ses homologues, ce site<sup>1</sup> se fixe pour objectif de rapprocher l'institution de son président : « Tradition et modernité, histoire et progrès doivent confluer harmonieusement dans cette institution, maison commune de tous les habitants de Castille et Léon et espace privilégié de coexistence de tout type d'idées et d'avis, pour construire, entre nous, un Parlement moderne, vivant et proche des citoyens mais aussi pleinement conscient de son histoire<sup>2</sup> ». Par souci de simplicité, il n'y a ici que quatre rubriques : Parlement, Vie parlementaire, Documentation et Liens. On y insiste beaucoup sur l'organisation particulière des Courts de Castille et Léon et sur le rôle de l'Avocat commun et de la Députation Permanente.

---

<sup>1</sup> [www.ccy1.es](http://www.ccy1.es)

<sup>2</sup> [www.ccy1.es/Saludo2.htm](http://www.ccy1.es/Saludo2.htm)